



TG/ZOYSI(proj.6)

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2024-09-19

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

ZOYSIA

Code(s) UPOV: ZOYSI

Zoysia Willd.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un expert du Japon**pour examen par le**Comité de rédaction élargi à sa réunion,
qui se tiendra à Genève les 13 et 15 janvier 2025**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie.
Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Zoysia</i> Willd., <i>Brousemichea</i> Balansa, <i>Matrella</i> Pers., <i>Osterdamia</i> Neck. ex Kuntze, <i>Zoydia</i> Pers., orth. var.	Japanese Lawn Grass, Zoysia	Zoysia	Zoysia	Zoysia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	3
3.5 Essais supplémentaires.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	15
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	15
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	15
8.3 Stades de croissance du Zoysia.....	19
9. BIBLIOGRAPHIE.....	20
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	21

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Zoysia* Willd.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

25 plantes

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 Les deux cycles de végétation indépendants doivent être sous la forme de deux plantations distinctes.

3.1.3 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par une référence dans le tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque référence sont décrits au chapitre 8.3.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 15 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une

notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 15 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : nombre d'épis (caractère 3)
- b) Tige : longueur (caractère 4)
- c) Épi : pigmentation anthocyanique des épillets (caractère 9)
- d) Stolon : coloration anthocyanique (caractère 17)
- e) Limbe : longueur (caractère 18)
- f) Limbe : largeur (caractère 19)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
 - QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 - QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 - PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Échelle des stades de croissance Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.3

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	QN	MG	(+)	10			
	Time of beginning of vegetative growth after overwintering	Époque du début de la croissance végétative après l'hivernage	Zeitpunkt des Beginns des vegetativen Wachstums nach Überwinterung	Época de inicio del crecimiento vegetativo tras la hibernación			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana			1
	early	précoce	früh	temprana	Ryokko		2
	medium	moyenne	mittel	media	Emerald		3
	late	tardive	spät	tardía	Shiba Chukanbohon Nou 1 Go		4
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía			5
2. (*)	QN	MG	(b)	20			
	Time of beginning of ear emergence	Époque du début de l'épiaison	Zeitpunkt des Beginns des Ährenschiebens	Época de inicio del espigado			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana			1
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana			2
	early	précoce	früh	temprana			3
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media	TM9		4
	medium	moyenne	mittel	media	Meyer		5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía			6
	late	tardive	spät	tardía			7
	late to very late	tardive à très tardive	spät bis sehr spät	tardía a muy tardía			8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía			9
3. (*)	QN	VG	(b)	29			
	Plant: number of ears	Plante : nombre d'épis	Pflanze: Anzahl Ähren	Planta: número de espigas			
	none or very few	absent ou très petit	keine oder sehr gering	ausente o muy bajo		Emerald	1
	few	petit	gering	bajo			2
	medium	moyen	mittel	medio	Tsukuba taro		3
	many	élevé	hoch	alto	Meyer		4
	very many	très élevé	sehr hoch	muy alto			5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
4.	QN	MS/VG	(b), (c)	29		
	Culm: length	Tige : longueur	Halm: Länge	Culmo: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short	courte	kurz	corta	Chiba fair green	3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	Meyer	5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long	longue	lang	larga	Asagake	7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9
5.	QN	VG	(b), (c)	29		
	Ear: position relative to foliage	Épi : position par rapport au feuillage	Ähre: Stellung im Verhältnis zum Laub	Espiga: posición relativa al follaje		
	below	en dessous	unterhalb	debajo	GZ-006	1
	same level	au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel	G-10	2
	above	au-dessus	überhalb	por encima	Diamond	3
6. (*)	QN	MS/VG	(b)	29		
	Ear: length	Épi : longueur	Ähre: Länge	Espiga: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short	courte	kurz	corta	Mijoka	3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	Meyer	5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long	longue	lang	larga	Tsukuba taro	7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9
7.	QN	MS/VG	(b)	29		
	Ear: number of spikelets	Épi : nombre d'épillets	Ähre: Anzahl Ährchen	Espiga: número de espiguillas		
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo	Emerald	1
	few	petit	gering	bajo	TM9	2
	medium	moyen	mittel	medio	Meyer	3
	many	élevé	hoch	alto		4
	very many	très élevé	sehr hoch	muy alto		5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
8. (*)	QN	MS/VG	(b)	29		
	Ear: length of spikelets	Épi : longueur des épillets	Ähre: Länge der Ährchen	Espiga: longitud de las espiguillas		
	short	courte	kurz	corta	Mijoka	1
	medium	moyenne	mittel	media	Meyer	2
	long	longue	lang	larga		3
9. (*)	QN	VG	(b)	29		
	Ear: anthocyanin coloration of spikelets	Épi : pigmentation anthocyanique des épillets	Ähre: Anthocyanfärbung der Ährchen	Espiga: pigmentación antocianica de las espiguillas		
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Ryokko	1
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil		2
	weak	faible	gering	débil	Tsukuba taro	3
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	Enrumu	5
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte		6
	strong	forte	stark	fuerte	Meyer	7
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
10.	QN	VG	(+)	(d)		
	Plant: attitude of leaves	Plante : port des feuilles	Pflanze: Haltung der Blätter	Planta: porte de las hojas		
	erect	dressé	aufgerichtet	erecto		1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufgerichtet	semierecto	Tsukuba taro	2
	intermediate	intermédiaire	mittel	intermedio	Emerald	3
	semi-prostrate	demi-étalé	halbliiegend	semipostrado	TM9	4
	prostrate	étalé	liegend	postrado		5
11. (*)	QN	MS/VG	(+)	(d)		
	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
	very short	très basse	sehr niedrig	muy baja	TM9	1
	short	basse	niedrig	baja		2
	medium	moyenne	mittel	media	Meyer	3
	tall	haute	hoch	alta		4
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Asagake	5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
12.	QN	VG	(+)	(d)				
	Plant: density of stolons		Plante : densité des stolons		Pflanze: Dichte der Ausläufer	Planta: densidad de los estolones		
	sparse		lâche		locker	laxa	Ijani	1
	medium		moyenne		mittel	media		2
	dense		dense		dicht	densa	TM neo	3
13. (*)	QN	MS/VG	(+)	(d)				
	Stolon: internode length		Stolon : longueur de l'entre-nœud		Ausläufer: Länge des Internodiums	Estolón: longitud del entrenudo		
	very short		très courte		sehr kurz	muy corta		1
	very short to short		très courte à courte		sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short		courte		kurz	corta	Mijoka	3
	short to medium		courte à moyenne		kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	Meyer	5
	medium to long		moyenne à longue		mittel bis lang	media a larga		6
	long		longue		lang	larga	Asagake	7
	long to very long		longue à très longue		lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long		très longue		sehr lang	muy larga		9
14.	QN	MS/VG	(+)	(d)				
	Stolon: internode width		Stolon : largeur de l'entre-nœud		Ausläufer: Breite des Internodiums	Estolón: anchura del entrenudo		
	very narrow		très étroite		sehr schmal	muy estrecha	Tsukuba hime	1
	narrow		étroite		schmal	estrecha		2
	medium		moyenne		mittel	media	TM9	3
	broad		large		breit	ancha		4
15. (*)	QN	VG	(+)	(d)				
	Stolon: anthocyanin coloration of leaf sheath		Stolon : pigmentation anthocyanique de la gaine de la feuille		Ausläufer: Anthocyanfärbung der Blattscheide	Estolón: pigmentación antocianica de la vaina de la hoja		
	absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Ryokko	1
	weak		faible		gering	débil	Emerald	2
	medium		moyenne		mittel	media		3
	strong		forte		stark	fuerte	Enrumu	4
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte		5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	QN	MS	(+)	(d)				
	Stolon: length of leaf sheath	Stolon : longueur de la gaine de la feuille	Ausläufer: Länge der Blattscheide	Estolón: longitud de la vaina de la hoja				
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta				1
	short	courte	kurz	corta	Mijoka			2
	medium	moyenne	mittel	media	Meyer			3
	long	longue	lang	larga	Ijani			4
	very long	très longue	sehr lang	muy larga				5
17. (*)	QN	VG	(+)	(d)				
	Stolon: anthocyanin coloration	Stolon : pigmentation anthocyanique	Ausläufer: Anthocyanfärbung	Estolón: pigmentación antocianica				
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Ryokko			1
	weak	faible	gering	débil				2
	medium	moyenne	mittel	media				3
	strong	forte	stark	fuerte	Enrumu			4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte				5
18. (*)	QN	MS/VG	(+)	(d)				
	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud				
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	TM neo			1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta				2
	short	courte	kurz	corta	Emerald			3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media				4
	medium	moyenne	mittel	media	Tsukuba green			5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga				6
	long	longue	lang	larga	Asagake			7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga				8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Tsukuba taro			9
19. (*)	QN	MS/VG	(d)					
	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura				
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Mijoka			1
	narrow	étroite	schmal	estrecha				2
	medium	moyenne	mittel	media	Meyer			3
	broad	large	breit	ancha				4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
20.	QN VG		(d)			
	Leaf blade: intensity of green color	Limbe : intensité de la couleur verte	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung	Limbo: intensidad del color verde		
	very light	très claire	sehr hell	muy clara		1
	very light to light	très claire à claire	sehr hell bis hell	muy clara a clara		2
	light	claire	hell	clara	Ayamidori	3
	light to medium	claire à moyenne	hell bis mittel	clara a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	Emerald	5
	medium to dark	moyenne à foncée	mittel bis dunkel	media a oscura		6
	dark	foncée	dunkel	oscura	Chiba fair green	7
	dark to very dark	foncée à très foncée	dunkel bis sehr dunkel	oscura a muy oscura		8
	very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura		9
21.	QN VG		(+) (d)			
	Leaf blade: density of hairs on upper side	Limbe : densité des poils sur la face supérieure	Blattspreite: Dichte der Haare auf der Oberseite	Limbo: densidad de los pelos en el haz		
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa	Emerald	1
	sparse	lâche	locker	laxa	Meyer	2
	medium	moyenne	mittel	media		3
	dense	dense	dicht	densa		4
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa		5
22. (*)	QN MG		(+)	40		
	Time of leaf senescence	Époque de sénescence des feuilles	Zeitpunkt der Blattalterung	Época de senescencia de las hojas		
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana		1
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana		2
	early	précoce	früh	temprana	TM9	3
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	Emerald	5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía		6
	late	tardive	spät	tardía	Mijoka	7
	late to very late	tardive à très tardive	spät bis sehr spät	tardía a muy tardía		8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía		9

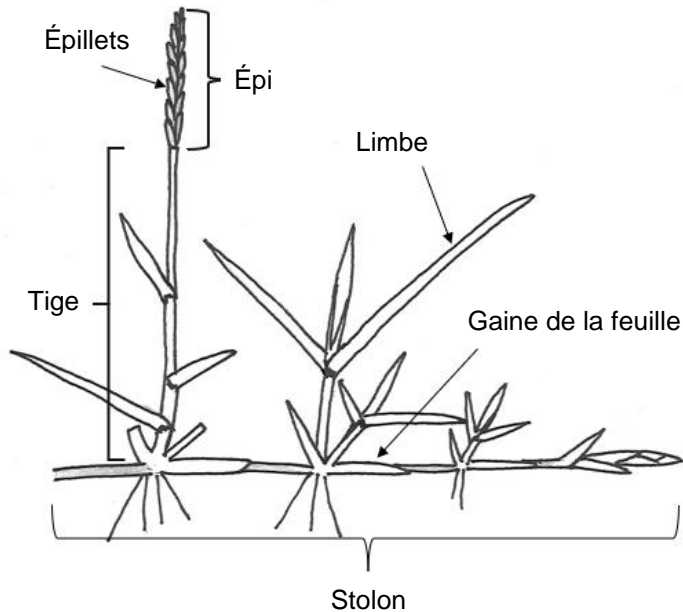
	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
23.	PQ	VG	45			
	Leaf: color before dormancy	Feuille : couleur avant la dormance	Blätter: Farbe vor der Winterruhe	Hoja: color antes de la latencia		
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Ryokko	1
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Tsukuba taro	2
	brown	brun	braun	marrón	TM9	3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

(a)



(b) Les observations doivent être effectuées au moment de la première sortie d'épis après l'hivernage. De nombreuses variétés produisent des épis au printemps, mais les variétés qui ne produisent des épis qu'en automne doivent être observées en automne.

(c) Les observations doivent être effectuées sur des tiges du tiers moyen de la plante.

(d) Les observations doivent être effectuées 4 mois après le début de la croissance végétative après l'hivernage.

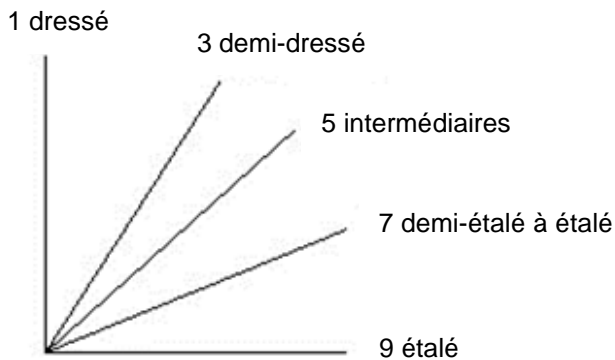
8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Moment du début de la croissance végétative après l'hivernage

La période de croissance végétative après l'hivernage doit être observée lorsque de nouvelles feuilles sont visibles sur les tiges d'environ 50 % des plantes après l'hivernage.

Ad. 10 : Plante : port des feuilles

Les observations doivent être effectuées visuellement à partir du port des feuilles et du développement des stolons latéraux. Il convient d'utiliser l'angle formé par les feuilles extérieures avec un axe médian imaginaire.



Ad. 11 : Plante : hauteur



Ad. 12 : Plante : densité des stolons



1
lâche



3
dense

Ad. 13 : Stolon : longueur de l'entre-nœud

Les observations doivent être effectuées entre le quatrième et le cinquième nœud à partir de l'extrémité du stolon.

Ad. 14 : Stolon : largeur de l'entre-nœud

Les observations doivent être effectuées entre le quatrième et le cinquième nœud à partir de l'extrémité du stolon, à l'exclusion de la gaine de la feuille.

Ad. 15 : Stolon : pigmentation anthocyanique de la gaine de la feuille

Les observations doivent être effectuées entre le premier et le cinquième nœud à partir de l'extrémité du stolon.



Ad. 16 : Stolon : longueur de la gaine de la feuille

Les observations doivent être effectuées entre le quatrième et le cinquième nœud à partir de l'extrémité du stolon.



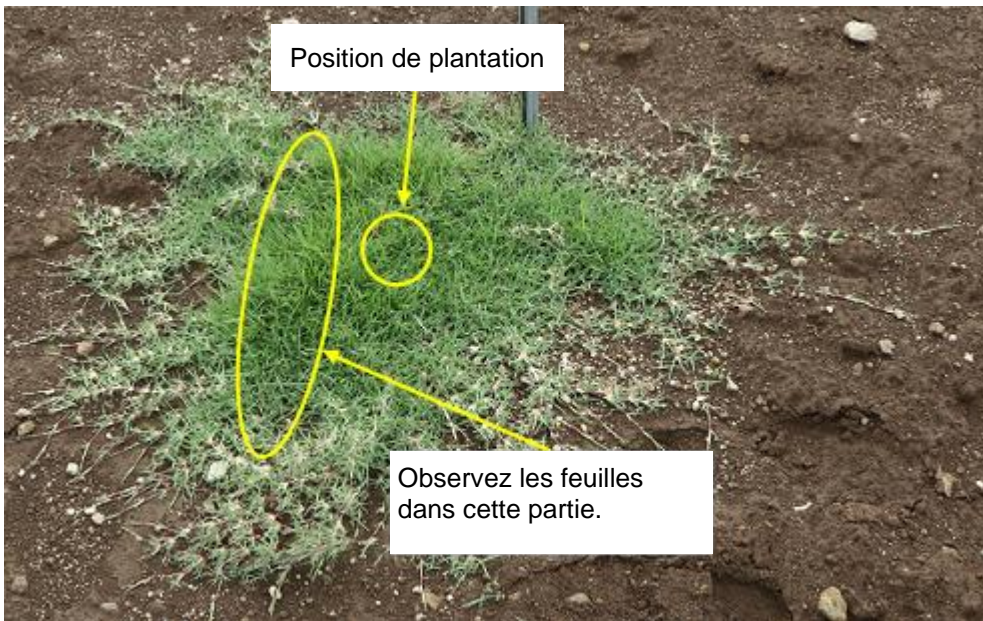
Ad. 17 : Stolon : pigmentation anthocyanique

Les observations doivent être effectuées sur des stolons qui ne sont pas recouverts d'une gaine de feuille, entre le quatrième et le cinquième nœud à partir de l'extrémité du stolon.



Ad. 18 : Limbe : longueur

Les observations doivent être effectuées sur des feuilles situées au milieu entre la position de plantation et l'extrémité du stolon.



Ad. 21 : Limbe : densité des poils sur la face supérieure

Les observations doivent être effectuées sur fond noir à l'aide d'une loupe.

Ad. 22 : Époque de sénescence des feuilles

La sénescence des feuilles est atteinte lorsque 50 % des feuilles ont changé de couleur.

8.3 *Stades de croissance de Zoysia*

- 10 : Début de la croissance végétative
- 20 : Début de l'épiaison
- 29 : Épiaison terminée
- 40 : Début du changement de couleur des feuilles
- 45 : Fin du changement de couleur des feuilles

9. Bibliographie

Japanese Society of Turfgrass Science., 2001: Handbook: management of turf and turfgrass research. Soft science Co., Tokyo, JP

Asano, T., Aoki, K., 1998: Turfgrasses and the cultivars., Soft science Co., Tokyo, JP

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Zoysia Willd."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Zoysia"/>
1.3	Espèces (veuillez indiquer) :	<input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obteneur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Multiplication végétative	
a)	Division	[]
b)	Rhizomes	[]
c)	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 (2) Époque du début de l'épiaison		
très précoce		1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce		3 []
précoce à moyenne	TM9	4 []
moyenne	Meyer	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive		7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive		9 []
5.2 (3) Plante : nombre d'épis		
absent ou très petit	Emerald	1 []
petit		2 []
moyen	Tsukuba taro	3 []
élevé	Meyer	4 []
très élevé		5 []
5.3 (4) Tige : longueur		
très courte		1 []
très courte à courte		2 []
courte	Chiba fair green	3 []
courte à moyenne		4 []
moyenne	Meyer	5 []
moyenne à longue		6 []
longue	Asagake	7 []
longue à très longue		8 []
très longue		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 (9) Épi : pigmentation anthocyanique des épillets		
absente ou très faible	Ryokko	1 []
très faible à faible		2 []
faible	Tsukuba taro	3 []
faible à moyenne		4 []
moyenne	Enrumu	5 []
moyenne à forte		6 []
forte	Meyer	7 []
forte à très forte		8 []
très forte		9 []
5.5 (17) Stolon : pigmentation anthocyanique		
absente ou très faible	Ryokko	1 []
faible		2 []
moyenne		3 []
forte	Enrumu	4 []
très forte		5 []
5.6 (18) Limbe : longueur		
très courte	TM neo	1 []
très courte à courte		2 []
courte	Emerald	3 []
courte à moyenne		4 []
moyenne	Tsukuba green	5 []
moyenne à longue		6 []
longue	Asagake	7 []
longue à très longue		8 []
très longue	Tsukuba taro	9 []
5.7 (19) Limbe : largeur		
très étroite	Mijoka	1 []
étroite		2 []
moyenne	Meyer	3 []
large		4 []
très large	Asagake	5 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.8 (22) Époque de sénescence des feuilles		
très précoce		1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	TM9	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	Emerald	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive	Mijoka	7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Stolon : pigmentation anthocyanique</i>	<i>moyenne</i>	<i>forte</i>
----------------	--	----------------	--------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui Non

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
c) Culture de tissus	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
d) Autres facteurs	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]